

# NEWS

Bi-mensuel

1 - 15 décembre 1989

n° 145

# SOLIDARNOŚĆ

ISSN 0771-9388

Editeur responsable : Jerzy Milewski

9, av. de la Joyeuse Entrée, 1040 Bruxelles Belgique



## LE PRIX DU SUCCES

De nombreux occidentaux de bonne volonté viennent chez nous; ils visitent le Parlement, le gouvernement, Walesa et demandent : pourquoi, les Polonais, êtes-vous si tristes, si apathiques ? On leur répond : de quoi, le peuple polonais devrait-il être satisfait ? De ce qu'après 40 ans de lutte, il s'est débarrassé du joug du communisme et qu'en récompense de ses sacrifices et de ses souffrances, d'autres souffrances et sacrifices l'attendent ?

Depuis 50 ans, les Polonais vivent dans une situation anormale et sont constamment contraints soit à une lutte désespérée soit à des comportements attentistes pour "préserver la substance nationale".

Dans cette longue épopée suivant l'après-guerre, les huit dernières années s'avèrent particulièrement importantes. En 1981 déjà, on définissait les Polonais comme "une société épuisée"; cette caractéristique fut sans doute la cause de leur attitude fataliste à l'égard de l'état de guerre. Aujourd'hui, nous nous souvenons des 16 mois de liberté, de août 80 à décembre 81, comme d'une période d'euphorie, de joie, de rétablissement des liens sociaux. Mais nous oublions combien nous étions alors déjà fatigués et éreintés par tout ce que nous avons vécu dans les années précédentes ...

Puis, vint l'état de guerre: la lutte, la résistance, la clandestinité, l'aide mutuelle. Mais aussi, la dépression, l'enfermement dans la vie privée, les efforts quotidiens pour survivre dans la crise et l'inquiétude permanente pour soi, ses proches, ses amis, l'angoisse du jour-même, l'angoisse du lendemain. Les années qui ont suivi n'ont été qu'une sévère crise sans fin, avec perte d'espoir, avec des liens humains toujours plus faibles, toujours plus d'égoïsme, avec des appels au sens de l'entreprise et à l'enrichissement. Certains ont réussi. En contrepartie, la pauvreté, la misère se sont étendues. Toute une génération de crise est apparue : des sans-logis, des personnes blessées physiquement et psychologiquement, des émigrants.

Enfin 1988 : les grèves, la conviction croissante que le salut individuel ne résoud rien, que des solutions collectives sont nécessaires, la pression sociale qui a abouti aux changements de cette année. Le système s'est brisé, à la surprise générale. De manière si inattendue qu'on a cru à un nouveau piège des communistes qui a suscité doutes et méfiance: combien de temps durera cette fois-ci notre période de liberté ? Les élections nous ont apporté la victoire mais aussi, dans un premier temps, un accord laissant aux communis-

tes le contrôle sur l'armée, le pouvoir politique, avec "leur président", "leur appareil", "leurs sociétés nomenklaturistes", "leurs prix". Etait-ce là une victoire ?

Car tout ce que nous avons obtenu n'est qu'un pas en avant vers de nouveaux efforts pour des résultats incertains. "Notre gouvernement" demeure confronté aux mêmes mécanismes, aux mêmes personnes dans les provinces, les communes, les usines. L'économie se décompose, tout est à reconstruire.

Les Polonais ont remporté un succès historique mais ils en sortent psychiquement blessés, malades, brisés comme après une trop longue bataille, ne pouvant croire que de leur vivant les choses pourront redevenir normales. Aussi, les Polonais peuvent-ils se sentir dupés, amers, lésés. La victoire est sans joie, la route est encore longue ...

Mais il y a plus d'un signe d'espoir : des jeunes qui au lieu de spéculer ou d'émigrer, organisent l'aide aux défavorisés et aux personnes âgées et préservent ainsi nos valeurs, notre sens de la communauté; les tissus sociaux qui se recomposent; les efforts de la société pour retrouver petit à petit son identité; l'engagement social et la volonté commune d'aboutir, de réussir ensemble.

(PWA, n°214/17.11.89)

## POUR APPUYER LES REFORMES ENGAGEES EN POLOGNE

Des comptes bancaires ont été ouverts où la population, les travailleurs versent leurs dons. Les aides de l'étranger peuvent être versées sur deux comptes en devises:

- FONDS D'AIDE AUX INITIATIVES SOCIALES ET ECONOMIQUES DU 1er MINISTRE MAZOWIECKI: 1111-57140-151-6787 NBP Wwa, pl. Powstancow Wwy 4.

- FONDS SOS du Ministre KURON: 1111-601106-151-6787 NBP Wwa, pl. Powstancow Wwy 4.

40P 12.007

Du 6 au 8 novembre, s'est tenu à Torun le IV<sup>ème</sup> Forum National des Conseils Autogestionnaires, avec la participation, entre autres, de représentants du gouvernement, le Ministre de l'Industrie T. Syryjczyk et le vice-ministre des Finances M. Dabrowski, de plusieurs députés du Club parlementaire du Comité Civique de Solidarnosc (OKP), de spécialistes des questions de l'autogestion comme Jadwiga Staniszkis et Jan Mujzel. Ce Forum a réuni les militants des Conseils autogestionnaires de près de 300 usines du pays. Les Aciéries "Lénine" de Nowa Huta y avaient délégué Jan Pura et Andrzej Marciniak.

**J. Pura:** Depuis la tenue du III<sup>ème</sup> Forum, quand NSZZ Solidarnosc était encore illégale, bien des choses ont changé en Pologne: un nouveau parlement, un nouveau gouvernement. Les aspirations sociales ont augmenté. Mais d'un autre côté, les participants ont exprimé parfois leur mécontentement de ce que ce processus ne s'accompagne pas d'une extension du champ d'action de l'autogestion. Ainsi, il n'y a plus à la Diète de commission parlementaire sur l'autogestion; cette question est ramenée au rang d'une sous-commission parmi toutes les matières économiques. Certains ont dit qu'on dépréciait ainsi la problématique autogestionnaire.

**A. Marciniak:** Généralement, il y a beaucoup de craintes. Au Forum, certains ont dit que le gouvernement visait une complète privatisation de l'économie et une liquidation graduelle des conseils autogestionnaires. Dès le début des débats cependant, le ministre Syryjczyk a levé bien des doutes. Il s'est déclaré plutôt proche de diverses formes d'actionnariat ouvrier mais a reconnu la valeur d'autres types d'autogestion dans les usines. Il a rappelé que dans les grandes entreprises, les conseils autogestionnaires parviennent à jouer un rôle mais qu'il arrive aussi qu'ils demeurent au service des directions et que parfois, les membres des conseils entrent dans diverses "coopératives" de la nomenklatura.

**J. Pura:** Les participants au Forum ont exprimé le souhait que le personnel puisse décider des formes futures de propriété de leur entre-

#### DANS LES MINES

Du fait de la difficile situation énergétique à l'approche d'un hiver rigoureux, le Premier Ministre T. Mazowiecki a appelé à la tv les mineurs à travailler les samedis libres (un des principaux acquis de NSZZ Solidarnosc en 80-81 et depuis sa relégislation) afin d'enrayer la chute de l'extraction minière pour parvenir à couvrir les besoins en charbon dans le pays.

En réponse à cet appel, **le Praesidium National de la Commission Minière de NSZZ Solidarnosc a déclaré que l'extraction minière a diminué du fait de l'attitude des directeurs des mines, dans un contexte de résistance de la nomenklatura du lobby minier à la nouvelle politique gouvernementale.** Des lenteurs excessives dans les travaux préparatoires des exploitations minières provoquent une réduction de la production, utilisée par les opposants aux réformes dans l'industrie minière afin de soumettre la société et le gouvernement à un véritable chantage. **La chute de l'extraction est un moyen de pression de la nomenklatura minière à l'égard du gouvernement afin de préserver la structure organisationnelle stalinienne de**

prise afin que la privatisation de la propriété nationale ne soit pas un but en soi mais un moyen pour le monde du travail de gagner son identité.

**A. Marciniak:** Les organisateurs, le conseil des usines "Elana", ont mis en garde contre tout blocage autour de la conception de l'autogestion, celle-ci n'est qu'une certaine étape dans le passage à de nouvelles formes de propriété. Les changements de structures de propriété peuvent aller dans différentes directions: coopératives ou actionnariat ouvrier, propriété mixte. Des questions sont restées en suspens: la participation ouvrière est possible quand il s'agit d'entreprises petites ou moyennes, avec une rentabilité suffisante mais que faire des colosses industriels au bord de la faillite ?

**J. Pura:** On a discuté d'un projet d'entreprise ouvrière, autogérée où le personnel participe à la gestion à travers le conseil ouvrier. Deux propositions ont été présentées. On a également prévu de constituer une banque ouvrière pour soutenir les efforts des ouvriers dans le processus de transformation des formes de propriétés. Auprès du Conseil Ouvrier des Aciéries de Varsovie, sera constituée une coopérative visant à rendre l'hebdomadaire "Zmiany" (Changements) totalement indépendant du groupe monopoliste de presse du parti RSW "Ruch"; cet hebdomadaire est aujourd'hui le principal organe du mouvement autogestionnaire.

(Nowohucki B. Solidarnosci, n°64/11.11.89)

#### ce secteur et de retarder la suppression des échelons intermédiaires des vastes conglomérats miniers.

Certains directeurs ont réagi positivement à la sollicitation du 1<sup>er</sup> Ministre. Ainsi, le directeur de la Communauté Minière a déclaré: J'estime que cet appel était nécessaire. La situation énergétique du pays est critique. Je m'exprime au nom des cadres qui feront tout pour appuyer cet appel. Les mines sont prêtes techniquement et organisationnellement à augmenter l'extraction.

Lors d'une rencontre entre le gouvernement, les directions et les syndicats des mines, tous les syndicats ont soutenu l'appel du 1<sup>er</sup> Ministre. Celui-ci s'est montré cependant très inquiet du fait du manque de sérénité dans les rapports entre les syndicats, d'une part et les directions et les cadres, d'autre part. Il a demandé la prudence et la collaboration des partenaires, nécessaires pour mener à bien les réformes prévues dans ce secteur crucial de l'économie polonaise.



Les réformes structurelles que nécessite l'économie polonaise font apparaître le risque réel du chômage. Comment en réduire la portée et les effets? Janusz GOSCINSKI, économiste de l'Université de Varsovie, Zbigniew ROMASZEWSKI, sénateur de l'OKP, Jerzy EYSYMONTT, économiste et Maciej JANKOWSKI de la direction régionale de NSZZ Solidarnosc-Mazowsze répondent à cette question.

**J. Goscinski:** En Pologne, le chômage existe déjà mais caché. A la Commission du Plan, on l'appelle "la force de travail non-productive rémunérée". Plus sérieusement, je crois que pour décrire la situation qui nous attend, on ne peut pas utiliser le terme "chômage" sans adjectif, car le chômage massif, c'est tout autre chose qu'un chômage structurel. Il me semble qu'il n'est pas nécessaire d'évoquer le chômage massif, ce problème n'existe pas chez nous. Car au vu de notre productivité et de l'état d'équipement technique de nos entreprises, de leur taux d'automatisation et de robotisation, pendant longtemps encore, le nombre de postes de travail restera supérieur à la population active. En cas de liquidation de grandes entreprises, il y aura des milliers, peut-être même des dizaines de milliers de travailleurs qui perdront leur emploi, mais ce ne sera toujours pas du chômage massif. J'ajoute que personnellement, je ne crois pas aux fermetures massives des grandes usines, les cas seront moins nombreux qu'on le dit. Car jusqu'ici, personne n'est en mesure de dire ce que vaut une entreprise; aussi, comme dans le cas des Chantiers de Gdansk, comment déterminer si elle est rentable ou non?

**M. Jankowski:** Je crois aussi que le chômage qui nous frappera sera temporaire; il peut y avoir effectivement un risque important de chômage local, quand la seule entreprise d'une petite région ou province devra fermer. Un autre danger résulte de ce qu'un grand nombre des personnes menant une activité économique considèrent le chômage comme très utile. Certains directeurs d'entreprises privées affirment même qu'il est nécessaire. Nous, en tant que syndicat, nous tenterons d'influer sur la politique du gouvernement pour que ce danger ne devienne pas réel.

Par contre, je crois quant à moi qu'on ne pourra éviter le chômage provoqué par la fermeture d'entreprises non-rentables. Selon des études réalisées par des chercheurs liés au Parti, il y a en Pologne un million et demi de postes de travail inutiles; il peut s'agir de postes de travail fictif ou de postes fictifs de travail. En même temps, il faut rappeler que dans les seuls services, on manque d'un million d'employés. Le syndicat aura un travail énorme pour donner une nouvelle formation à ces travailleurs, pour les aider à changer de profession. Jusqu'ici, traditionnellement, on demeurait lié à son emploi, on n'en changeait que rarement.

**J. Goscinski:** Ce chômage local résultera de la faible mobilité des travailleurs et celle-ci provient avant tout de l'état désastreux de notre infrastructure, du manque de logements, d'écoles, de crèches, etc. Déménager vers une autre ville ou même un autre quartier, c'est chez nous un véritable drame.

**Z. Romaszewski:** Je ne suis pas aussi sûr que le danger de chômage massif soit à exclure. Il suffit de considérer la structure d'emploi dans les entreprises. P. ex., dans une cimenterie de ma région qui emploie 1.600 personnes, 600 ne participent pas à la production et tel est le cas dans la plupart des usines. Aussi, puisque nous ne sommes pas préparés au processus de restructuration - des travailleurs perdront leur emploi, les logements manquent, les transports sont ce qu'ils sont -, un certain chômage demeurera et nous devons prendre ce problème à bras-le-corps pour la simple raison, que chez nous, le chômage, sans assistance, conduira les gens à la misère.

**J. Eysymontt:** Il est clair que si notre économie doit devenir normale et concurrentielle, elle doit changer structurellement. Les secteurs extractif et sidérurgique doivent être considérablement réduits. Sinon, nous ne survivrons pas, ni écologiquement, ni énergétiquement, ni d'ailleurs économiquement. Et ces réductions entraîneront sur le marché de l'emploi certaines perturbations qu'il faudra amortir par des aides aux sans-emplois dans la recherche d'un nouveau travail, d'une nouvelle profession.

**Z. Romaszewski:** Le chômage sera un des problèmes majeurs pour NSZZ Solidarnosc car les fermetures toucheront l'industrie lourde, les grandes usines, là précisément où NSZZ Solidarnosc est la plus forte. Que fera-t-on quand on aura à liquider les Aciéries de Katowice p. ex.? Ou bien nous soutenons les protestations ouvrières qui naîtront, ce qui pourrait entraîner le retrait de la décision de fermeture et bloquer le processus de réforme économique. Ou bien nous demandons des sacrifices pour l'avenir du pays. Dans cet esprit, j'ai proposé la création par le Syndicat d'un fonds d'aide aux travailleurs; un fonds non pas caritatif, mais visant la réinsertion des travailleurs licenciés. Ainsi, une partie des indemnités de chômage pourraient être payées en remettant aux travailleurs des parts de leur entreprise. En redéfinissant la structure de production de l'entreprise, en la réorientant suivant les besoins du marché, certaines usines devraient fonctionner avec un actionariat ouvrier.

**J. Eysymontt:** Je crois que NSZZ Solidarnosc, en plus d'actions strictement syndicales (formations, fonds d'aide et de sécurité), a des possibilités d'engager des initiatives économiques, que ce soient des banques syndicales, ou des entreprises créées par le syndicat. Pour l'instant, c'est essentiellement l'état qui a la charge du processus de réforme et des mesures sociales de protection contre le chômage. Toutes les initiatives du syndicat, moteur des réformes, doivent venir s'ajouter pour en amortir les effets négatifs. Seule cette attitude laisse espérer la solution de nos problèmes.

## EN DEFENSE DE LA LEGALITE

A l'entrée du bureau 119 du siège de NSZZ Solidarnosc à Gdansk, on trouve souvent une file de gens attendant dans le silence. Sur leurs visages, on peut voir qu'ils ne sont pas heureux. Ils se sentent lésés et ne peuvent se sortir de leurs problèmes. Voilà pourquoi ils viennent au Service d'Aide et de Conseils juridiques, pour des conseils sur l'emploi, les questions de logements, les pensions et retraites, des questions de droit civil.

C'est là un pôle très large et important d'activité de NSZZ Solidarnosc. Pendant l'état de guerre déjà, le syndicat clandestin avait à venir en aide aux plus défavorisés. Après l'amnistie de 1986, à l'initiative de Lech Walesa, s'est constituée la Commission d'Aide et de Légalité (KIP) de NSZZ Solidarnosc, conduite par Zbigniew Romaszewski. Cette commission a des délégués dans chaque région; à Gdansk, la personne qui la dirige est Janina Wehrstein. Pour défendre les syndicalistes poursuivis, pendant les périodes les plus difficiles, elle fut présente à tous les procès politiques, elle a organisé l'aide aux personnes réprimées, elle a approvisionné les grévistes.

Aujourd'hui, elle dirige encore un des secteurs les plus importants de l'action syndicale. Chaque jour, trente personnes environ viennent demander des conseils. D'autres sollicitent de l'aide par lettres; le contenu de celles-ci est souvent similaire: dans l'entreprise, le contrôle est parfaitement organisé pour que la direction puisse voler à volonté et impunément. Y organiser une section de NSZZ Solidarnosc est très difficile. On manque de gens courageux, car ceux-là ont depuis longtemps déjà été licenciés. Aussi, des travailleurs écrivent au syndicat mais leur peur est parfois si gran-

de qu'ils veillent à ne pas signer.

En matière de logements, l'aide se limite souvent à des conseils juridiques. Partout, on manque de logements et le Syndicat ne peut faire grand chose dans ce domaine. Pourtant, J. Wehrstein est parvenue à solutionner deux cas particulièrement dramatiques: une mère avec deux enfants a vécu de juillet à octobre sous tente sans pouvoir obtenir aucune aide; une autre mère, enceinte, avec des enfants en bas âge, s'est vue contrainte de squatter pendant trois mois un logement sans gaz, ni électricité, car après l'emprisonnement de son mari, elle fut expulsée de leur appartement. Les interventions de la Commission d'Aide ont permis de leur restituer des logements.

La Commission traite aussi de questions pénitentiaires. Elle examine les conditions de vie des détenus et sert de médiateur lors des protestations dans les prisons, comme celles de septembre dernier (cfr News n° 143). La Commission a également organisé des rencontres entre les services de santé pénitentiaire et les juges et procureurs afin de souligner que les détenus ont droit à des traitements dignes. En cette matière, le passé de J. Wehrstein lui est particulièrement utile, elle a de l'expérience: deux ans passés en prison, sans jugement.

Les Commissions des autres régions ont peut-être moins de travail que celle de Gdansk qui a ses bureaux dans le même bâtiment que Lech Walesa. Des personnes lésées viennent ici de toute la Pologne, espérant que plus près du président, tout pourra se régler plus facilement et rapidement. Tous les efforts sont faits pour leur donner satisfaction.

(Tygodnik Gdanski, n° 13/10.11.89)

## L'AIDE SOCIALE

Avant la fin de l'année, le budget de l'état devra consacrer environ 86 milliards supplémentaires pour répondre aux besoins des allocataires d'aides sociales. Dans les différentes provinces pour aider les défavorisés, on manque de quelques centaines de millions à quelques milliards de zlotys; la cause en est le déficit budgétaire. Certains voivodes (préfets) ont puisé dans leurs réserves, d'autres bénéficient d'argent versé par des institutions ou des donateurs individuels.

Le système étatique d'aide aux défavorisés nécessite non seulement des moyens financiers plus importants mais aussi une réforme généra-

le. Le ministère de la Santé a préparé un projet de réforme. Les onze mille travailleurs sociaux (dont 40% n'ont malheureusement pas la qualification professionnelle) auront à examiner plus intensivement les secteurs et groupes sociaux touchés par la pauvreté, prendre en charge d'une manière nouvelle les problèmes frappant les invalides, les sans-emploi, les personnes sans logement; de sorte que le travailleur social soit à la fois un aide, un psychothérapeute, un sociologue et même un juriste, qu'il soit un véritable professionnel de l'assistance sociale.

(Gazeta Wyborcza, n°144/28.11.89)

LE BUREAU DE COORDINATION A L'ETRANGER DE NSZZ SOLIDARNOSC change de localisation; à partir de la fin janvier 1990, il sera situé à l'adresse:

15, drêve des Aubépines

1320 GENVAL, Belgique

tél. 02/652.12.20; fax. 02/652.02.88; télex (inchangé) 24464.

CHERES LECTRICES, CHERS LECTEURS, le prochain News paraîtra le 15 janvier 90. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour l'an nouveau.